

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION	référence dossier :
Demande d'annulation déposée le 09/07/2026	N°DP 059.052.24.B0040
Par : Monsieur LOONIS Damien	
Demeurant à : 04Bis, Rue Jules Guesde 59221 BAUVIN	
Pour : Travaux sur construction existante : installation de fenêtres de toit. Aménagement des combles	
Sur un terrain sis : 04Bis, Rue Jules Guesde 59221 BAUVIN OA 262 (744 m²)	

Le Maire :

Vu la demande d'annulation de la déclaration préalable susvisée ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 423 – 1 et suivants, et R 423 – 1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Métropole Européenne de Lille en vigueur ;

Vu la déclaration préalable n° DP 059.052. 24.B0040 susvisée,

...ARRETE...

Article unique : La déclaration préalable susvisée est annulée.

Fait à BAUVIN, le 27 août 2026

Le Maire



INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

Délais et voies de recours contre la présente lettre :

Le (les) demandeurs peut contester la légalité de la présente lettre dans les 2 mois qui suivent sa date de notification. A cet effet, il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

